

**Conseil d'Administration du
17 décembre 2020**

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	X			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	X			TURNAR Alexandra	
	WOLFF Corine			X	THIEFFENAT Alain	
	MORAT Franck	X			CHARLES Corinne	
	GENNARO Alexandre			X	BOIS-NEVEU Arthur	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François			X	CARREL Christine	
	MONTBLANC Jean-Claude			X	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric	X			MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel	X			JARRE Jean-Pierre	
	ZOCCOLO Alain			X	BERTHET Sandrine	
	HUGUET Emmanuel			X	MEUNIER Edouard	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges	X			LESAGE Claude	
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	X			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	X			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	X			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves			X	MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier		X		FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	X			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	X			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	X				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			X	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			X	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude			X	CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry	X			BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	X			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie			X		
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie	X			Mithieux Lionel	
TOTAL		15	1	11		0
TOTAL VOTANTS		16				
TOTAL VOIX		27				

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte-rendu du conseil d'Administration du 1^{ER} décembre 2020 n'appelant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2 – ELECTION DES VICE-PRESIDENCES ET MEMBRES DU BUREAU

Monsieur Le Président rappelle que le règlement intérieur prévoit une vice-présidence par territoire en plus de celles occupées par le département et la Région et que le bureau réunit Le Président, les vice-Président(e)s et Le Directeur. Il précise par ailleurs que le bureau se réunit 2 à 3 fois par an en moyenne.

Monsieur Le Président lance un appel à candidature par territoire et propose qu'elles lui parviennent directement au plus tard pour le 31 janvier 2021 afin de pouvoir constituer le bureau lors du conseil d'administration du 9 Février 2021.

Territoires	Représentant-Candidat
Région	Emilie BONNIVARD
Département	Nathalie SCHMITT
Chambéry	Jean-Marc LÉOUTRE
Avant pays savoyard	
Lac du Bourget et ses montagnes	
Albertville-Ugine	
Tarentaise-Vanoise	
Maurienne	
Cœur de Savoie	

3 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Jean-Marc LÉOUTRE et Philippe POURCHET présentent les grandes orientations du budget. Ils précisent que le budget peut valablement être adopté alors que l'assemblée générale a fixé le montant de la TSE 2021 à 5 120 000 €. Par ailleurs il rappelle que chaque membres du conseil d'administration a reçu une proposition de BP 2021 avec la convocation.

Il est indiqué qu'après approbation du compte administratif 2020 lors du premier semestre 2021, l'affectation du résultat sera votée lors du budget supplémentaire.

FONCTIONNEMENT-DEPENSES		
Article	Libellé	BP 2021
023	Virement à la section d'investissement	3 981 625,00
011	Charges à caractère général	18 332 000,00
60121	Acquisition-Portage Foncier	15 000 000,00
60122	Frais acquisition-portage	375 000,00
601221	Indemnité de emploi	200 000,00
601222	Indemnité de rupture de bail	18 000,00
60124	Travaux immobilisés-Portage	2 000 000,00
601242	Perte de TVA si pas de revente en option TVA	10 000,00
60125	Impots fonciers sur portage	200 000,00
604	Etudes prestations de services pour structure EPFL	37 000,00
6061	Eau-Electricité-EPFL structure	3 000,00
6063	Fourniture entretien-petit équipement	8 000,00
6064	Fournitures de bureaux	6 000,00
6066	Carburants	16 000,00
6132	Locations immobilières	5 000,00
6135	Location mobilières	75 000,00
614	Charges locatives et de copropriétés	30 000,00
6152	Entretien réparation sur bien immobiliers	15 000,00
61551	Entretien réparation véhicule de transport	7 000,00
61558	Entretien autres biens	0,00
6156	Maintenance	40 000,00
6161	Assurances structure EPFL	12 000,00
61613	Assurance stock EPFL	36 000,00
618	Abonnements	25 000,00
6225	Indemnités comptable public	0,00
6226	Honoraires comptables et juridiques	60 000,00
6228	Honoraires techniques	8 000,00
6236	Catalogues et imprimés	30 000,00
6237	Insertion publicitaire	15 000,00
6238	Divers	0,00
6251	Voyages et déplacement du personnel	10 000,00
6257	Missions réceptions	17 000,00
6261	Affranchissement	8 000,00
6262	Téléphone-Internet	26 000,00
627	Services bancaires	5 000,00
628	Cotisations organismes	12 000,00
63512	Taxes foncières bureau EPFL	13 000,00
637	Autres impots et taxes (TVS)	10 000,00

Article	Libellé	BP 2021
014	Atténuation de produits	660 000,00
7098	Reversement des loyers aux collectivités	420 000,00
7392	Restitution du produit du plt de l'article L.302-7 du CCH	240 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 647 588,00
6211	Personnel intérimaire	5 000,00
6311	Taxe sur les salaires	118 000,00
6313	Cotisations obligatoires formation	6 000,00
6333	Frais de formation	25 000,00
6338	Autres impôts sur rémunérations	1 000,00
6411	Salaires brt	834 539,00
64111	Prélèvement à la source	75 000,00
6451	Cotisations URSSAF	242 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	62 000,00
6453	Cotisation aux caisses de retraite	107 949,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	4 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 100,00
6478	Autres charges sociales	28 500,00
648	Autres charges de personnel	135 000,00
65	Autres charges de gestion courante	41 500,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences	25 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00
6542	Créances éteintes	15 000,00
658	Charges diverses de gestion courantes	1 000
66	Charges financières	261 000,00
66111	Intérêts réglés à échéance	200 000,00
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE	30 000,00
661122	Montant des ICNE DE l'exercice N-1	30 000,00
6688	Autres charges financières	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	315 000,00
673	Titres annulés (sur exercice antérieurs)	200 000,00
6781	Autres charges exceptionnelles-Reversement excédent rétrocession aux collectivités	100 000,00
6782	Autres charges exceptionnelles-Reversement des loyers non perçus aux collectivités	15 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	54 114 187,00
6031	Variation des stocks (stock initial)	54 000 000,00
6811	Dotations aux amortissement	114 187,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		79 352 900,00

FONCTIONNEMENT-RECETTES		
002	Résultat d'exploitation reporté	0,00
002	Résultat d'exploitation reporté	0
013	Atténuations de charges	588 000,00
601291	Facturation des loyers-portage foncier	500 000,00
601295	Facturation des taxe foncière-portage foncier	45 000,00
601298	Autres produits en atténuation de charges-Rbst frais de notaires-fibre-autres	20 000,00
64198	Autres remboursements (chômage partiel)	20 000,00
6459	Remboursements sur charges sécu et prév	3 000,00
70	Ventes de produits	12 466 000,00
70121	Rétrocession non soumise à TVA	6 000 000,00
70122	Rétrocession soumise à TVA	6 000 000,00
7062	Produits ingénierie foncière	10 000,00
7064	Frais de portage	400 000,00
7083	Locations diverses	56 000,00
73	produits issus de la fiscalité	5 120 000,00
731	TSE	5 120 000,00
732	Produit du prélèvement de l'article L.302-7 du CCH	
74	Subventions d'exploitation	1 545 200,00
741	Subvention Etat	100 000,00
742	Subvention Région Auvergne Rhône-Alpes	1 045 200,00
743	Subvention département	0,00
748	Subvention autres organismes	400 000,00
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00
758	Produits divers de gestion courante	45 000,00
76	Produits financiers	700,00
7688	Autres produits financiers	700,00
77	produits exceptionnels	350 000,00
7718	Autres pdt excep-Subvention équilibre sur portage	300 000,00
773	Mandat annulés sur exercice antérieurs	50 000,00
774	Subvention exceptionnelles	
778	Autres produits exceptionnels	
042	Opérations d'ordre de transfert	59 238 000,00
6031	Variation des stocks	59 238 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		79 352 900,00

INVESTISSEMENT-DEPENSES

Article	Libellé	BP 2021
001	Solde d'exécution de la section investissement reporté	0
001	Solde d'exécution de la section investissement reporté	0
16	Emprunts et dettes assimilées	2 810 000,00
1641	Emprunts	1 507 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
205	Concessions et droits similaires	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 000,00
2131	Bâtiments	0,00
2135	Installation générale, agencement	5 000,00
2182	Matériel de transport	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00
2184	Mobilier	2 000,00
27	Autres immobilisations financières	220 000,00
274	Prêts au personnel	20 000,00
275	Dépôts et cautions (Consignations)	200 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée	400 000,00
458101	Opérations pour compte de tiers (dépenses)	400 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	59 238 000,00
312	Portage 31/12	59 238 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		62 680 000,00

INVESTISSEMENT-RECETTES		BP 2021
001	Report excédent antérieur	
021	Virement de la section d'exploitation	3 981 625,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 981 625,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
1068	Autres réserves	0
16	Emprunts et dettes assimilées	3 968 188,00
1641	Emprunts que l'EPFL contractent	958 188,00
165	Déport et cautionnement reçus	10 000,00
1678	Autres emprunts et dettes (facturation des annuités)	3 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00
27	Autres immobilisations financières	214 000,00
274	Prêts remboursement du personnel	14 000,00
275	Dépôts et cautions (déconsignations)	200 000,00
45	Comptabilité distincte rattachée	400 000,00
458201	Opérations pour compte de tiers (recettes)	400 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	54 114 187,00
2805	Concessions et droits similaires	
2813	Amortissement Bâtiments	79 613,00
28135	Amortissements installation	9 180,00
28181	Amortissement aménagement	583,00
28182	Amortissement matériel de transport	676,00
28183	Amortissement matériel de bureau	16 941,00
28184	Amortissement mobilier	7 194,00
312	Portage (Stock au 31/12/ N-1)	54 000 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		62 680 000,00

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Décide d'approuver le budget primitif 2021 tel que présenté qui s'équilibre en section fonctionnement à 79 352 900 € et en section investissement à 62 680 000 €.

Bilan d'opérations validées par les précédents Conseil d'administration :

LOGEMENT



Création de logements au Villaret

NEGOCIATION



La commune de Peisey Nancroix souhaite préserver une vie de village avec ses commerces et son école en renforçant son habitat permanent. Pour répondre à cet objectif, la commune a identifié une zone stratégique à urbaniser dite « Le Villaret » ; elle a sollicité l'EPFL afin d'assurer une maîtrise foncière publique de cette zone. 6 propriétés ont fait l'objet d'une promesse de vente pour le compte de la collectivité.



Piste de luge 4 saisons

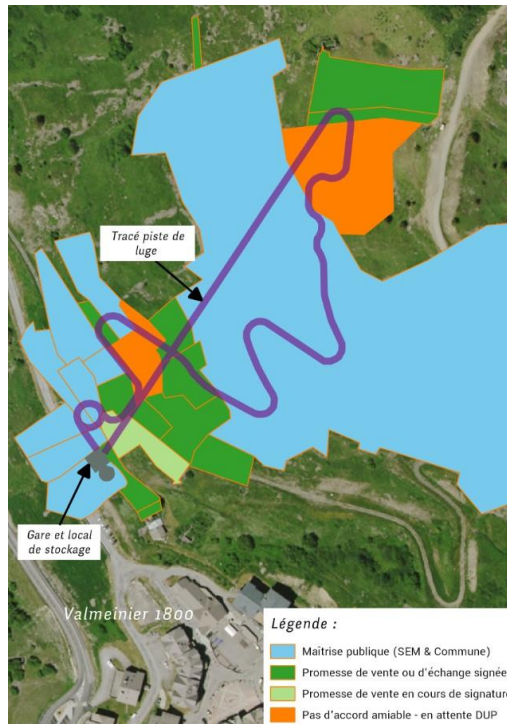


Un accord amiable a été trouvé avec 85 % des propriétaires (Prix : 3,6 €/m²)

En parallèle, l'EPFL accompagne la commune pour la mise en place d'une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) qui permettra une maîtrise foncière totale, éventuellement par le biais d'une expropriation complémentaire aux acquisitions amiables.



NEGOCIATION



Logements saisonniers



En saison hivernale normale, les stations de Saint-Martin-de-Belleville, Les Menuires et Val Thorens accueillent plus de 5 000 saisonniers, ce qui génère une tension très intense sur le parc de logements. Les employeurs sont alors contraints de proposer des hébergements à leurs salariés, faute de quoi les recrutements ne seraient pas possibles.

Pour faciliter le logement des saisonniers, la commune a souhaité acquérir dans le parc diffus de très petits appartements devenus inadaptés à la location touristique.

Les locaux ont été acquis par l'EPFL puis mis à disposition de la commune, qui s'appuie sur l'AGIBEL (Association de Gestion de l'Immobilier des Belleville) pour la gestion concrète des appartements avec les personnels saisonniers.

Cette opération est **subventionnée à hauteur de 40 % par la Région Auvergne Rhône-Alpes** via l'acte II du plan montagne. **14 studios ont été acquis** pour un budget global de 930 000 €





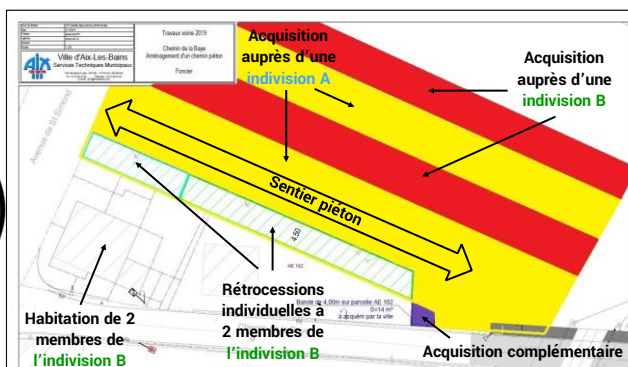
Avenue de Saint Simond

OP 19-432



La commune d'Aix-les-Bains a souhaité créer une liaison piétonne le long du Chemin de la Baye, entre la voie ferrée et l'Avenue de Saint-Simond, pour sécuriser le passage des habitants du secteur, notamment des enfants. Outre l'aménagement de la liaison piétonne, la commune souhaitait se rendre propriétaire d'une réserve foncière qui pourrait faire l'objet d'une destination de type espaces verts ou stationnement.

Pour réaliser cet aménagement, l'EPFL a assuré la maîtrise foncière de plusieurs parcelles par acquisitions et par échanges.



ZAC PLAN CUMIN II

OP 18-419



27,5 ha de périmètre



25,8 Extension + 1,7 voirie

Propriétés communales ■

19 ha à négocier



10 ha acquis ■

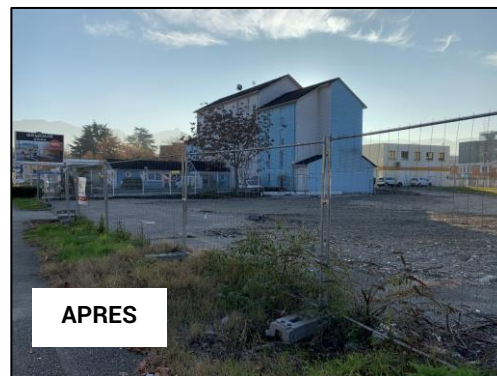
1 ha BVSM - DUP ■ ■

8 ha de refus ■

⇒ 3 ha = demandes d'association au projet

Travaux terminés :

Opération 18-393 : Chambéry-Secteur Garibaldi



Travaux en cours :

Opération 19-427 : Bourgneuf-Alp'Arc

- Travaux de dépollution et démolition en cours

Opération 18-403 : Aix Les Bains-Le bien Assis

- Travaux de déconstruction de l'ancien restaurant « Le Bien Assis » à engager
- Contraintes SNCF fortes, contraintes réseaux enterrés
- Marché attribué:
 - Lot 1 Désamiantage: SFTP 28 880 €HT
 - Lot 2 Démolition: GUINTOLI 89 900 €HT
- Début des travaux: Février 2021

Travaux programmés :

Opération 20-469 : Montmélian-Ancien EHPAD

- Analyse des offres en cours

Opération 18-421 : Montmélian – Marthod

- Consultation en cours

4 – NOUVELLES DEMANDES DE PORTAGE

Dossier présenté par Pierre-Yves GRILLET

Opération 20-488 – Lotissement La Pièce

Demandeur : EPIERRE

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4% d'avance / paiement du solde au terme

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune d'Epierre souhaite densifier le tissu urbain de son centre-bourg et proposer des logements sociaux, des logements accessibles à la propriété pour les familles modestes, et des logements pour les familles employées par TELT.

Sur un tènement situé au lieu-dit « La Pièce », un investisseur a déjà présenté un avant-projet de 16 lots. Ce secteur ne présente pas de contraintes particulières. Les réseaux passent en bordure.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Epierre	A1081	LA PIECE	1 595 m ²	Sols	AUCzas	Avis France Domaine
Epierre	A2016	LA PIECE	7 102 m ²	Sols	AUCzas	
TOTAL			8 697 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par Pierre-Yves GRILLET

Opération 20-489 – Rue de la Lauzière

Demandeur : EPIERRE

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4% d'avance / paiement du solde au terme

La commune d'Epierre souhaite densifier le tissu urbain de son centre-bourg et proposer des logements sociaux, des logements accessibles à la propriété pour les familles modestes, et des logements pour les familles employées par TELT.

Sur la rue de la Lauzière, un petit bâtiment collectif de 6 à 8 logements, en accession à la propriété ou en locatif, et de hauteur restreinte (tout en intégrant une surélévation rendue nécessaire par le risque d'inondation de l'Arc ou du ruisseau du Moulin), pourrait être construit.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage
Epierre	A924	EPIERRE	1 245 m ²	Pré	UATz
Epierre	A925	EPIERRE	299 m ²	Jardin	UATz
TOTAL			1 544 m²		

Le prix n'étant pas discuté à ce jour, il sera proposé au prochain conseil d'administration.

Dossier présenté par Pierre-Yves GRILLET

Opération 20-490 – Le Clos

Demandeur : EPIERRE

Portage en cours : 0 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4% d'avance / paiement du solde au terme

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune d'Epierre souhaite densifier le tissu urbain de son centre-bourg et proposer des logements sociaux, des logements accessibles à la propriété pour les familles modestes, et des logements pour les familles employées par TELT.

Sur le secteur du Clos, la division d'un tènement en 3 lots de 600 m² chacun, une fois déduite l'emprise des voies d'accès, pourrait être envisagée. Le raccordement des eaux usées, qui devra se faire en aval, nécessitera la constitution d'une servitude sur une parcelle privée.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage
Epierre	A 1959	LE CLOS	171 m ²	Terre	UDTz
Epierre	A 2743	LE CLOS	55 m ²	Sols	UDTz
Epierre	A 2798	LE CLOS	2 264 m ²	Terre	UDTz
TOTAL			2 490 m²		

Le prix n'étant pas discuté à ce jour, il sera proposé au prochain conseil d'administration.

Dossier présenté par Laurent MALCAYRAN

Opération 20-491 – La Combe

Demandeur : LES DESERTS

Portage en cours : 371 500 €

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 3 ans

Remboursement du capital stocké : 4% d'avance / paiement du solde au terme

Taux de portage annuel HT : 2 %

La Commune des Déserts souhaite que l'EPFL intervienne sur une parcelle située au centre du Chef-lieu du village, à proximité de la Mairie, de l'école et de logements sociaux déjà existants.

La Commune souhaiterait réaliser sur ce terrain un programme de logements dans le cadre d'une première accession à la propriété de jeunes ménages ou un projet de petits habitats collectifs sociaux ou primo-accession.

Ce programme permettrait aux jeunes ménages de rester au village, et de participer au maintien des services publics (école, cantine, bibliothèque...).

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Les Déserts	F791	LA COMBE	1 424 m ²	Prés	UD	80 €/m ²
		TOTAL	1 424 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par Pierre-Yves GRILLET

Opération 20-492 – Centre de vacances d'Auby

Demandeur : LE CHATELARD

Portage en cours : 0 €

Axe : Revitalisation centre-bourg

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : 4 % d'avance en capital/an puis solde à terme

Taux de portage annuel HT prévu au PPI 2020-2024 : 2 %

Taux de portage annuel HT accordé : 1 %

La ville d'Auby est propriétaire d'un centre de vacances situé au cœur du bourg du Châtelard en Bauges. C'est un emplacement stratégique qui regroupe un bâtiment principal sur 3 niveaux (très vétuste), une maison de direction et une salle de classe, l'ensemble sis sur 9 083 m². Le site fera l'objet d'une reconversion profonde et pourra accueillir, entre autres, les activités de loisirs du centre social dans l'ex salle de classe.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Le Châtelard	E587	LES ECURIES	25 m ²	Sols	UGc	400 000 €
Le Châtelard	E588	LES ECURIES	770 m ²	Sols	UGc	
Le Châtelard	E589	LES ECURIES	1 050 m ²	Landes (Friche)	UGc-N	
Le Châtelard	E1126	LES ECURIES	7 238 m ²	Landes (Friche)	UGc-N	
TOTAL			9 083 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué et précise que le taux de portage applicable à cette opération sera de 1 % comme le prévoit le PPI 2020-2024.

Dossier présenté par Philippe POURCHET

Opération : SAVOIE DECHETS

Demandeur : Grand Chambéry et Grand Lac

Axe : Equipements publics

Les 2 communautés d'agglomération (GRAND CHAMBERY et GRAND LAC) sollicitent l'EPFL afin de rechercher du foncier disponible pour la nouvelle installation du centre de tri de collectes sélectives et du centre de traitement des machefers. Cette demande s'inscrit à l'échelle départementale. Monsieur AUGEM précise qu'actuellement en Savoie deux centres de tri existent : Chambéry et Gilly sur Isère ; celui de Gilly étant voué à fermeture car trop obsolète et celui de Chambéry trop petit serait requalifié pour l'utilisation des énergies renouvelables.

Le conseil d'administration prend acte de cette demande et autorise l'EPFL à lancer les recherches.

Dossier présenté par Josette REMY

Opération : 20-494 -Notre foyer

Demandeur : SALINS FONTAINE

Portage en cours : 0 €

Axe : Equipements Publics

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La résidence d'autonomie « Notre Foyer », propriété de l'OPAC, abrite 70 résidents. Une réhabilitation/mise en conformité est nécessaire pour pérenniser leur agrément.

Le terrain non bâti à proximité s'avère nécessaire pour le projet d'aménagement et extension du bâtiment existant. La commune sollicite l'EPFL pour entrer en négociation avec le propriétaire du terrain et éventuellement, dans un second temps, pour négocier avec l'OPAC une cession au profit du CIAS locataire depuis 1966 et qui pourra rénover ses locaux.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Salins Fontaine	ZE n°48	422 avenue du château	2954 m ²	Pré	Ub	Avis France Domaine
TOTAL			2954 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par Josette REMY

Opération 20-493 – Collège St Joseph

Demandeur : SAINT JEAN DE MAURIENNE

Portage en cours : 0 €

Axe : Revitalisation centre-bourg

Durée de portage demandée : 6 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La ville de St Jean de Maurienne sollicite l'EPFL pour acquérir une partie du foncier du collège St Joseph dont l'association propriétaire est venderesse. Cette acquisition permettrait de redynamiser le centre-ville :

- les annexes de l'église auraient vocation à accueillir des stages avec logements, salle de travail
- l'ancienne maison diocésaine serait transformée en résidence séniors
- le parc « Clos Carloz » serait agrandi au bénéfice de tous les habitants.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Saint-Jean-de-Maurienne	AM 124 à 127 et 135 à 138	Diverses	16 671 m²	Bâtiments et annexes	Ua	Avis France Domaine

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

Dossier présenté par Philippe POURCHET

Opération 19-447 – TIES

Demandeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VAL GUIERS

Portage en cours : 180 000 €

Axe : Développement économique et touristique

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

Le Groupement CEVABOIS propose de créer sur le site de l'ancienne entreprise BLANCHIN, reprise par la suite par la société TIES qui a été placée en liquidation judiciaire, une plateforme de valorisation de déchets organiques et ligneux. La CC Val Guiers souhaite que l'EPFL négocie avec le liquidateur de la société TIES en vue de cette installation. Après cession, il sera procédé à la dépollution du site et sa mise en sécurité, puis sa requalification par démolition de tous les bâtiments dangereux.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Champagneux	A327	2142 R DES TUILIERS	2 229 m ²	Sols	Ue	260 000 €
	A325 A328 A1769 - A1918 - A1920 - A1921 A1922 - A1923 - A1924 - A1925 A1959 - A1960 A2120	LA TUILIERE	16 047m ²	Jardins Eaux (Lac) Sols Sols Terrains à bâtir Sols		
	A1883 B1951 - B1954 - B1957	AU MARAIS	4 464 m ²	Sols Eaux (Lac)		
	TOTAL		22 740 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué.

5 – RETROCESSIONS A TIERS

Opération 16 323 : Site CELLIER

Demandeur : Grand Lac

Axe : développement économique

Date de fin de portage prévue : 2022

Acquéreur désigné : Commune de GRESY sur AIX - Cession de la voirie au profit de la commune

En date du 31/01/2017, l'EPFL a acquis un ancien ensemble industriel puis rétrocédé une partie à la SCI GRESY HUB, une partie à GRAND LAC. Il s'agit de céder 2 parcelles de voirie pour desservir les différents sites. GRAND LAC a sollicité l'EPFL pour une revente à la commune de Grésy Sur Aix :

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
Grésy-sur-Aix	AN214	Route des Gorges du Sierroz	864 m ²	Voirie	Ue	1 €
Grésy-sur-Aix	AN213	Route des Gorges du Sierroz	77 m ²	Voirie	Ue	
TOTAL			941 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à la rétrocession des parcelles mentionnées ci-dessus au prix indiqué à la commune de GRESY SUR AIX.

Il restera à céder la dernière partie à Chef de France pour laquelle une promesse d'achat est en cours.

Opération 16-321 : Domaine de Buttet

Demandeur : LE BOURGET DU LAC

Axe : logement

Date de fin de portage prévue : 04/2020

Acquéreur désigné : SPL

En date du 12/12/2017, l'EPFL a acquis le domaine de Buttet sur la commune du Bourget du Lac pour une durée de portage d'une année. Par la suite, la commune a sollicité l'EPFL afin de rétrocéder cet ensemble à NEXITY, qui a depuis, décidé de ne plus se porter acquéreur au motif d'un permis de construire sujet à recours et de fouilles archéologiques trop onéreuses.

La commune a engagé des négociations avec la SPL qui souhaite se porter acquéreur ; la commune sollicite donc l'EPFL afin de rétrocéder la totalité du tènement à la SPL.

Il est précisé que l'EPFL a perçu au cours des années 2017-2018-2019-2020 les sommes issues de la loi SRU prélevées à la commune. Par délibération en date du 10/03/2020 et du 1^{er}/12/2020, le conseil d'administration a décidé d'affecter 230 098.62 € en minoration foncière à cette opération, l'acquéreur s'engageant à réaliser au minimum 35 % de logements locatifs sociaux, la commune du Bourget du Lac se trouvant en rattrapage. Cette minoration sera établie en pleine concertation avec les services de l'Etat à qui il s'agira d'apporter toutes garanties de réalisation.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage
Le Bourget-du-Lac	AK29	Chef-lieu	13 080 m ²	Prés	IINA
Le Bourget-du-Lac	AK30	Chef-lieu	1 556 m ²	Jardins	IINA
Le Bourget-du-Lac	AK46	116 Route du Tunnel	152 m ²	Sols	UA5
Le Bourget-du-Lac	AK47	116 Route du Tunnel	1 310 m ²	Sols	UA5
		TOTAL	16 098 m²		

Il est proposé au Conseil d'Administration de délibérer sur le prix au prochain conseil.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Philippe Pourchet indique qu'en date du 7/08/2018 l'EPFL a préempté un bien sur la commune de St Laurent du Pont à la demande de la CC Cœur de Chartreuse pour lequel l'acquéreur évincé a engagé une procédure à l'encontre de l'EPFL. En première instance, l'EPFL a gagné sur la forme mais pas au fond au motif que les motivations de la préemption n'étaient pas suffisamment précises et que le projet manquait de visibilité ; l'EPFL a donc demandé à la CC Cœur de Chartreuse de compléter son projet, ce qu'elle n'a pas été en mesure de faire.

L'EPFL dispose d'un délai de 2 mois pour faire appel. Il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur cet éventuel appel. En l'absence de réponse de la CC Cœur de Chartreuse, le conseil d'administration décide donc de ne pas faire appel de l'annulation de l'arrêté de préemption.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le 18 décembre 2020

Jean-Marc LÉOUTRE

Président de l'EPFL de la Savoie



CALENDRIER DES PROCHAINES INSTANCES

Date	Horaire	Réunions
Mardi 9 Février 2021	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 30 Mars 2021	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 4 Mai 2021	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 22 Juin 2021	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 21 Septembre 2021	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 16 Novembre 2021	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 7 Décembre 2021	9h30	Assemblée Générale (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)
Mardi 14 Décembre 2021	9h30	Conseil d'Administration (EPFL de la Savoie, 1 ^{er} Etage -Salle Bergeron)